



Téléphone : 04 74 93 05 75

Mail : mairie@meyrie.fr

PERMANENCES EN MAIRIE					PERMANENCES DE LA MÉDIATHÈQUE					
8h30	10h30	11h30	16h00	18h30	10h00	12h00	15h00	16h30	18h00	19h00
Lundi			Mardi						Mardi	
Vendredi					Mercredi			Mercredi		
Samedi					Samedi					

MADAME LE MAIRE
VOUS RECEVRA
SUR RENDEZ-VOUS

INFORMATIONS UTILES

- **Ordures ménagères** : Collecte le Mardi matin.
- **Gaz Urgence**: 08 00 47 33 33
- **Eaux SEMIDAO**: Bureau 04.74.96.32.20 Astreinte 06.34.51.25.02
- **Déchetteries** ouverture :
 - Bourgoin Jallieu: Du Lundi au samedi de 8h00 à 11h45 et 14h00 à 18h15
 - Nivolas Vermelle: Du Mercredi au Samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- **Rappel** : Remise des articles pour INFO 15 : **Au plus tard le 7** de chaque mois en format texte sans aucune mise en page.

Lutte contre le bruit : Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que : - les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.



PROCHAINEMENT

- 17 octobre : TRAIL DE NUIT BOL D'AIR



INFORMATIONS MUNICIPALES

OBJETS TROUVÉS

- une paire de lunettes de vue, monture rose
- un gilet enfant gris avec capuche
- une paire de gants + ballon de foot (à réclamer à l'école)
- une trottinette

APF

Collecte des vêtements pour l'Association des Paralysés de France se fera le :

mercredi 07 octobre 2020

Merci d'apporter vos sacs en mairie. Si le secrétariat est fermé, déposez les devant l'entrée.

Conseiller municipal en charge des questions de défense

Mme le Maire informe l'assemblée qu'il convient de désigner un conseiller municipal en charge des questions de défense. M. Olivier FASSION, déjà en charge de cette mission lors du précédent mandat accepte cette désignation.

Recrutement d'un agent des services techniques

Les opérations de recrutement sont en cours.

Fête du vélo

Cette manifestation, organisée par la CAPI, aura lieu samedi 19 septembre après midi.

Un rassemblement, pour tous les volontaires est organisé à 14 H depuis le village. Le convoi est sécurisé pour se rendre à l'Isle d'Abeau, depuis le village. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Le Tissou

Il s'agit de la création d'une monnaie locale. M. Jean Paul MAIRE a la charge de se renseigner.

Point sur le dossier développement durable

Mme Cathy DAY présente le classement de la consultation faite auprès des conseillers municipaux, sur une liste d'actions à prioriser.

Point sur le recensement de la population

Intervention de M. Alain CHMILEWSKY, nommé coordonnateur communal du recensement de la population. Il a assisté à la première réunion de l'Insee. Le recensement aura lieu du 20/01/2021 au 19/02/2021.

Questionnaire INFO 15

M. Alain CHMILEWSKY présente le résultat du sondage sur la lecture de l'INFO 15. Le groupe de travail donne des pistes sur les orientations à prendre en compte par le groupe de travail.

Epicerie

Mme le Maire rappelle à l'assemblée les courriers de M. et Mme MICHELON, reçus le 17 juin et le 28 août et concernant l'ouverture d'une enseigne VIVAL le 1er octobre 2020 avec une demande de prise en charge de travaux coté épicerie.

Ces courriers ont été transmis à l'assemblée pour information. Une analyse des demandes va être faite.

M. et Mme MICHELON ont demandé à louer le local vacant sis clos Varambon, le bail a été rédigé.

Jeux de boules et jeux de pétanque

L'as Boules de Meyrié demande s'il est possible que la municipalité plante 2 arbres en automne pour assurer de l'ombre sur les jeux. Paul MASSOT se charge de cette demande.

Il est aussi rappelé que la municipalité a pour projet d'aménager un jeu de pétanque. Les jeux destinés à la boule Lyonnaise ne doivent pas être utilisés par les pétanqueurs.

Cette pratique endommage les jeux.



INFORMATIONS

Médiathèque

Tél. 04.37.03.12.21

La médiathèque vous accueille aux horaires habituels pour le prêt de documents.

Les animations, adaptées aux mesures sanitaires, reprennent.

Retrouvez-nous sur place pour tout renseignement !



**INFORMATIONS
ASSOCIATIONS**



FOOT BALL CLUB

Inscriptions pour la saison 2020-2021 : pour les enfants nés entre 2008 et 2015

RDV les mercredis à partir de 18h à l'entraînement

Renseignements à : fcmeyrie@gmail.com ou au 06 37 02 65 97

Nous recherchons également des bénévoles pour rejoindre notre bureau.



LES AMIS DE LA PETITE SALETTE

L'association Les Amis de Meyrié et de sa Petite Salette organise comme chaque année une messe en plein air **dimanche 20 septembre** au matin.

Pour permettre d'avancer dans nos projets de restauration de la chapelle, nous vendrons des petits pains d'antan toute la matinée.

Ce moment convivial est ouvert à tous, croyants ou non, pour découvrir ou redécouvrir ce lieu paisible en contrebas des grands tournants.

Afin de respecter au mieux les mesures sanitaires en vigueur, nous mettrons à disposition du gel hydroalcoolique et vous prions de penser à vos masques.

Nous vous communiquerons l'heure de la messe sur notre page facebook : les amis de meyrie et sa petite salette.

L'association, quant à elle, sera présente toute la matinée. N'hésitez pas à passer pour satisfaire votre curiosité à propos de nos actions.

Nous sommes preneurs si quelques volontaires souhaitent nous aider à installer les bancs !



MEYRIE GYM FORME

Ensemble et en forme dès la rentrée avec MEYRIÉ GYM FORME !

Nous sommes heureux d'avoir participé au Forum des Associations et remercions la Mairie pour cette initiative. En effet, vous avez été nombreux à nous rendre visite sur notre stand, nous vous en remercions et espérons avoir répondu à vos questions.

NOUVEAUTÉS cette année :

Lundi matin (nouveau créneau) MARCHÉ ACTIVE et/ou PILATES,
Mercredi soir PILATES après le cours de BODYFORME

Les inscriptions ont débuté. Si vous hésitez, venez découvrir un ou deux cours et ce jusqu'au 17 octobre et consultez notre site :
<http://www.meyrie-gym-forme.fr>

Renseignez vous :

Par e-mail : gymvolontaire-038184@epgv.fr ou
Par message vocal ou SMS au 06.63.20.86.92
(Françoise Thomasson – Présidente)

Dans cette période particulière, Meyrié Gym Forme met en œuvre toutes les mesures sanitaires

préconisées par la Fédération FFEPGV : respect des règles de distanciation, port du masque, gel....

Une note d'information est portée à connaissance, et doit être signée par tous les adhérents 2020-2021.



PETITES ANNONCES

- Vends :

2 pneus été : 195 65 R15 91H bon état : 80 euros
Tél : 06 84 85 76 47 (laisser un message svp)

- Vends :

Vélo elliptique E shape Decathlon. Quasi neuf, acheté neuf le 01.04.2017 à 299€. Roue inertie 6 kg, hauteur du guidon réglable, roulettes pour un déplacement facile. Prix 150 €.

Possibilité de venir le voir monter.

Tél : 06 84 85 76 47 (laisser un message svp)

- Vends

jolie table de couleur entièrement noire (pied laqué, tableau en verre) extensible en très bon état car toujours protégée : 130 euros. accueille jusqu'à 8 personnes ouverte. Table fermée 2-4 p : 90 X 90 et table ouverte 6-8 p : 180 X 90

Tél : 06 84 85 76 47 (laisser un message svp).



Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre, en ligne, sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)

AAA Taxi



Commune de rattachement: Villefontaine

Thierry PLANCHAT

510 Les grands Tournants-Meyrié

Voiture: 06 07 59 30 38

Bureau: 04 74 95 57 77

Mail: tplanchat@neuf.fr

- Aéroport
- Gares
- Centres de soins. [*]
- Chimio, dialyse, rayons...[*]
- Rendez-vous médicaux.[*]
- Hôpitaux et cliniques. [*]
- Rééducation. [*]
- Tout transport.
- Etc.

[*] Agrément Sécurité Sociale

PENSEZ À RÉSERVER !